

# ADMINISTRATEUR LOCAL



### Rôles de l'administrateur local

- intervient sur un territoire et pour certains types de document (DU, SUP)
- Gère les comptes des autorités compétentes
  - Création de comptes, suppression de comptes
  - Attribution de droits
- Suit l'alimentation du Géoportail de l'urbanisme sur son domaine de compétences
- Accompagne les autorités compétentes
  - Assistance



## Gestion des comptes

- Échange d'un formulaire (hors outil) pour
  - Authentifier l'autorité compétente (signature)
  - Récupérer l'identifiant du compte (adresse mail)
    - 1 adresse mail ne peut être utilisée que pour 1 seul compte GPU
  - Quand ? Lors du « porter à connaissance » ou sur demande de l'autorité compétente de création d'un compte GPU
- Une fois le formulaire retourné signé l'administrateur local peut
  - créer le compte autorité compétente
  - Lui affecter les droits
    - Maillage géographique
    - Type de document (DU et/ou catégorie de SUP)

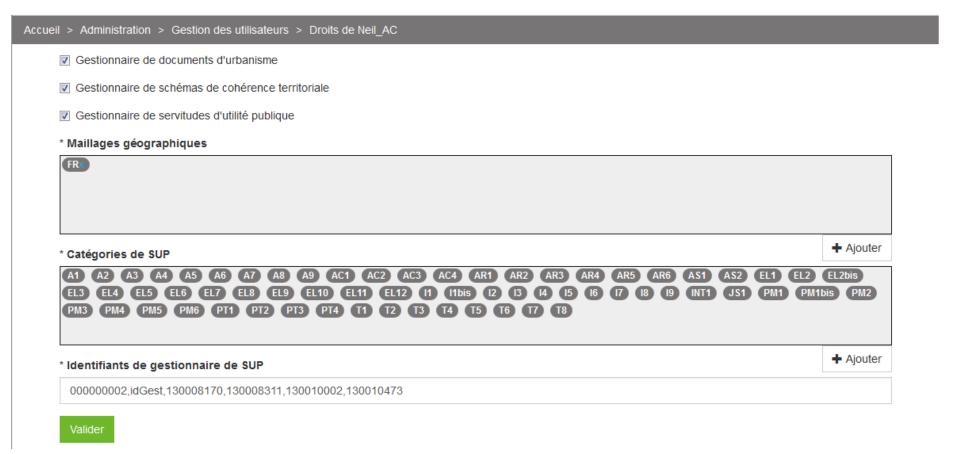


## Illustration: créer un compte

AJOUTER UN UTILISATEUR Les champs précédés de \* sont obligatoires. \* Identifiant : \* Adresse e-mail: Bloqué Prestataire \* Rôle: Administrateur Aucun local: \* Nom: \* Prénom : \* Organisme : Numéro de SIRET: Poste occupé dans l'organisme : Adresse: Complément d'adresse : Code postal: Ville

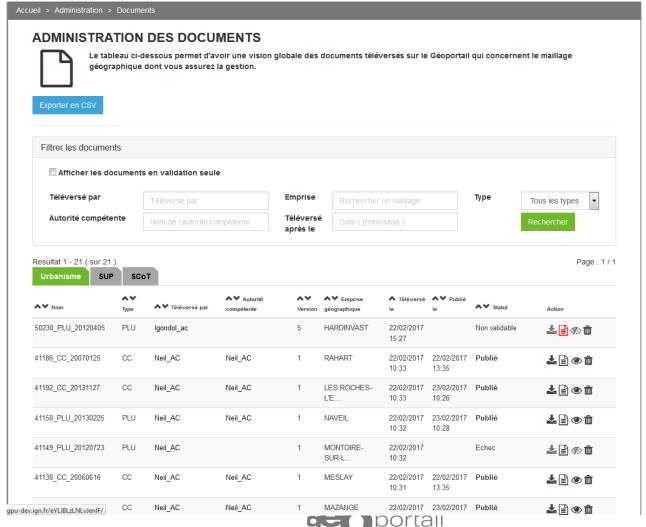


#### Illustration: attribuer des droits





### **Illustration: suivre l'alimentation GPU**





Visualiser les données



Télécharger les données



Visualiser les rapport de validation



Supprimer les données

### Assistance

#### **Grand public**



Services déconcentrés



Collectivités territoriales



#### Modalités de contact

Prise de contact directement sur le Géoportail de l'urbanisme, via le formulaire de contact.

Prise de contact par courriel, via boite dédiée de la DDT(M)

#### Personnalisation de la réponse

Réponse automatique, sauf pour les questions d'ordre technique concernant le GPU

Réponses personnalisées sur l'ensemble des questions, grâce à un dispositif d'assistance à plusieurs niveaux, impliquant jusqu'aux experts nationaux GPU.



# Les collectivités territoriales disposent d'un interlocuteur unique pour répondre à toutes leurs questions

Une porte d'entrée unique : la BAL GPU de la DDT(M)

- Contacter le correspondant fonctionnel au sein de votre DDT
  - Cher → ddt-geoportail-urbanisme@cher.gouv.fr
  - Eure-et-Loir → ddt-geoportail-urbanisme@eure-et-loir.gouv.fr
  - Indre → ddt-geoportail-urbanisme@indre.gouv.fr
  - Indre-et-Loire → ddt-geoportail-urbanisme@indre-et-loire.gouv.fr
  - Loir-et-Cher → ddt-geoportail-urbanisme@loir-et-cher.gouv.fr
  - Loiret -> ddt-geoportail-urbanisme@loiret.gouv.fr
- Les courriels adressés à cette adresse seront redirigés vers le correspondant fonctionnel GPU sur le territoire de la commune (ou EPCI)
- En écrivant à cette adresse courriel, les CT pourront obtenir des réponses à toutes leurs questions, quel que soit le sujet :
  - le fonctionnement du GPU
  - l'utilisation du compte utilisateur
  - les obligations légales
  - les relations avec les prestataires
  - le standard CNIG

